

ENTRETIEN DES ENGIN

Poste :
Engins

| | Concerné | Degré de décarbonation |
|------------------|----------|------------------------|
| Terrassement | ✓ | 1 |
| Routes | ✓ | 1 |
| Génie civil | ✓ | 1 |
| Voies ferrées | ✓ | 1 |
| Génie électrique | ✓ | 1 |
| Réseaux | ✓ | 1 |

Niveau de faisabilité :
Simple

Potentiel de réduction :
Faible

Indicateurs de suivi :
Nombre des vérifications générales des engins de chantier / par période définie (an / mois...)



Description de la solution :

L'entretien des engins et des machines est primordial et permet, avec des opérations courantes d'entretien journalier (contrôle des niveaux, graissage, lubrification et entretien périodique (vidange, changement des huiles, inspection des flexibles, entretien de la climatisation, ...)) :

- de maintenir des matériels en bon état de fonctionnement ;
- d'entretenir à titre préventif les différents matériels ;
- de pouvoir diagnostiquer, voire anticiper une panne ;
- de respecter les règles environnementales.

En effet, toute anomalie (défaillance moteur, encrassement des filtres, dysfonctionnement du système d'échappement, usure des pneumatiques,..) pourrait entraîner, par exemple, une surconsommation.

Modalités de mise en œuvre :

Toutes les opérations nécessaires au bon maintien en état d'un engin sont décrites dans le manuel d'utilisation et d'entretien de votre matériel.

Cadre réglementaire :

Le code du travail impose que tous les équipements de travail soient maintenus en bon état ([article L4321-1](#) et [article R4322-1](#)) et que certains, listés par arrêtés soient soumis à des vérifications générales périodiques afin que soit décelée en temps utile toute détérioration ([article R4323-23](#)). Ces textes listent les équipements de travail concernés et la périodicité des vérifications.

Co-bénéfices sociaux et environnementaux :

- Préservation et augmentation de la durée de vie des équipements ;
- Optimisation de l'utilisation des engins et prévention de dysfonctionnements.

Éligibilité à des soutiens financiers :

Non